



l'oxygène  
à la source

**N°069-23**

**EXERCICE 2023 – BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 35 Représentés : 5 Quorum : 27
---

**Délibérations  
du Comité Syndical  
Séance du 3 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix heures et demie, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 27 mars 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Mme & M. Guy DEMOLIS, Julie MONTCOUQUIOL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSÉS**

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Mme & MM. Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT, Cédric VERNÉY

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

Mme & MM. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Pierre GEAY, Adrien GUILMAIN, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Sylvain STIHLÉ, Gilles VIVANT, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMÉDE, Jean-Marc BOUCHET, Yves GUILLOTTE, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Gérard LAMBERT

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

Franck BOGEY à Christian MARTINOD  
Magali MUGNIER à Patrick LÉCONTE  
Gilles VIVANT à Claire LEPAN  
Philippe CHAPPET à Philippe PRUD'HOMME  
Yves GUILLOTTE à Séverine MUGNIER

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assinissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

**EXERCICE 2023 – BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL**

Exposé de Michel BEAL,

Sur la base des orientations budgétaires débattues lors du Comité du 13 mars 2023, le projet de budget primitif de l'exercice 2023, pour le budget Principal, est présenté au Comité.

Les résultats de l'exercice 2022 et les reports d'investissement 2022 sont intégrés au budget primitif 2023.

Ce projet, qui a recueilli l'avis favorable de la Commission des Finances du 20 mars 2023, se décompose comme suit en dépenses et recettes :

▶ <b>total de la section de fonctionnement :</b>	15 575 050.42 €
▶ <b>total de la section d'investissement :</b>	11 477 812.97 €

Les crédits sont votés par chapitre pour les deux sections, et les opérations suivantes sont individualisées en dépenses d'investissement :

• n° 104	Véloroute en rive Est	2 756 267.50 € TTC
• n° 302	Restauration des roselières – Tranche 2	157 252.02 € TTC

Il est rappelé que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le budget Principal intègre la totalité des charges d'administration générale.

Il est par ailleurs géré selon deux secteurs d'activités, dont l'un est assujéti à la TVA, pour les actions relevant du secteur concurrentiel (débarcadères publics, cale sèche et slip-way).

Les membres du Comité sont invités à approuver le projet du budget Principal pour l'année 2023.

**- ADOPTÉ -  
à l'unanimité**

Acte reçu à la Préfecture  
Le 19 AVR. 2023  
Publié le 20 AVR. 2023

Voix POUR : 40  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
Non votants : 0

Exécutoire le 20 AVR. 2023  
Le Président  
Pierre BRUYERE  
SILA  
Syndicat Mixte du lac d'Annecy

Par délégation,  
**Pascale ABADIE,**  
Directeur Général Adjoint des Services



**Mme Séverine MUGNIER,**  
Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

